

COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE DE REUNION COMMISSION *Données* DU CNIG DU 12/01/2017

Objet : Réunion de la commission *Données* du CNIG, consacrée à l'hydrographie, du 12/01/2017.

Ordre du jour :

1. Bilan de l'expérimentation BD TOPAGE,
2. Convention IGN - ONEMA de coproduction de la BD TOPAGE planning, licence, perspectives,
3. Validation des mandats des groupes OCSGE et DDU, information sur le GT GIMeL.

Documents joints :

- Présentations en ligne : http://cnig.gouv.fr/?page_id=640

Prochaine réunion de la commission : A fixer.

Liste de diffusion : CNIG.

Participants – Organisme	
Dominique Caillaud, président	Laurent Breton – AFB
Brigitte Raingeard – DGALN/DEB	Marc Leobet – MEDDE DRI MIG
François Becirspahic – IGN	Nathalie Marthe-Bismuth – MEEM DGALN
Gilles Martinoty – SHOM	Pascal Lory – IGN CNIG
Jérôme Guillouët – FNPF	Pierre Vergez – IGN CNIG

Date	Visa	Nom	Organismes
Relecture	16/01/2017	Les participants.	Commission Données
Validation	23/01/2017	Dominique Caillaud	Président

Compte rendu synthétique :

Information liminaire :

Le 1er janvier 2017, l'Agence des aires marines protégées, l'Atelier technique des espaces naturels, l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques et Parcs nationaux de France regroupent leurs compétences pour créer l'Agence française pour la biodiversité.

1) Bilan de l'expérimentation BD TOPAGE

Par Laurent Breton

Pour plus de détails, voir :

http://cnig.gouv.fr/wp-content/uploads/2017/01/201701_CNIG_BD-Topage_pr%C3%A9sentation_V2.pdf

Le projet nommé « BD TOPAGE » vise à passer d'un référentiel hydrographique français à moyenne échelle (la BD CARTHAGE®) à un référentiel à grande échelle (métrique), plus exhaustif, conforme à la directive INSPIRE et compatible avec le référentiel à grande échelle (RGE®) de l'IGN.

Ce projet de remplacement du référentiel hydrographique actuel est motivé par ses manques de précision et d'exhaustivité qui handicapent les applications actuelles, particulièrement en connaissance et en police de l'eau, et qui conduisent à utiliser d'autres sources de données (thème hydrographique de la BD TOPO®...) non gérées par le SIE, voire d'en développer à l'échelle locale, sur des modèles difficilement interopérables et mutualisables à d'autres échelles. Il est aussi motivé par l'obligation de mise en conformité à la directive INSPIRE.

« BD TOPAGE » vise à répondre aux besoins communs de l'ensemble des acteurs du SIE et doit leur permettre d'échanger et de mutualiser à toutes les échelles sur les éléments hydrographiques de surface du territoire national ; les données métier spécifiques ou locales auront vocation à se raccrocher à ce socle commun. L'ambition de ce projet est aussi d'instituer un nouveau mode collaboratif.

Les travaux de conception sont menés dans le cadre du Groupe Information Géographique sur l'Eau (GIGE), avec l'ensemble des partenaires du SIE, sous le co-pilotage AFB, et agences de l'eau.

En 2015-2016 a été menée une phase d'expérimentation, visant à l'élaboration de jeux de données de manière à évaluer finement la production, les charges, délais, coopération avec les partenaires et réponse aux besoins. Quatre zones test ont été produites, sur les bassins-versants de l'Argens, du Cher, du Gave de Pau et de la Vilaine.

Les retours des partenaires ont montré l'intérêt de ce référentiel, et ont permis d'apporter de substantielles améliorations au processus et à la documentation qui bénéficieront à la production de la BD TOPAGE. A été également souligné le besoin d'enrichir la BD TOPAGE avec des données complémentaires pour améliorer son exhaustivité.

La production nationale de la BD TOPAGE s'étalera de 2017 à 2019 (la convention ayant été signée fin 2016 pour une durée de 3 ans), son déploiement sera progressif et accompagné par des outils de migration, nécessaires à la réussite du projet.

2) Convention IGN - ONEMA de coproduction de la BD TOPAGE planning, licence, perspectives

Par Laurent Breton

Pour plus de détails, voir :

http://cnig.gouv.fr/wp-content/uploads/2017/01/201701_CNIG_BD-Topage_actualit%C3%A9s-nationales_V2.pdf

La convention IGN - ONEMA de coproduction de la BD TOPAGE a été signée le 6 décembre 2016. Le scénario retenu est une production sur 3 ans, par rapprochement des bases BD CARTHAGE® et couche hydrographique du RGE® de l'IGN, et expertise des alertes (incohérences) par les partenaires territoriaux (dont l'ONEMA). Son coût a été revu à la baisse (4M€), car les outils ont évolué d'une part et les besoins ont pu être mieux cernés d'autre part.

L'IGN va mettre en œuvre une plateforme collaborative pour simplifier et fluidifier la collecte et le traitement des mises à jour et corrections proposées par les partenaires. Les fonctionnalités de cette plateforme évolueront pour permettre aux partenaires « de confiance » de faire des corrections attributaires directement sur la base de production.

Parallèlement, l'enrichissement de la BD TOPAGE par des données sera étudiée et mise en œuvre. En 2017, des actions de communication auront lieu en région pour présenter le projet de production et impliquer les partenaires intéressés : « BDTOPAGE TOUR ».

BD TOPAGE (dès que disponible) et couche hydrographique du RGE® (dès édition 2017.1) seront diffusées sous Licence Ouverte 1.0 d'ETALAB. Le coût estimé de cette ouverture des données est de 620 000€.

Commentaires à propos de la transition de 3 ans :

La mise à disposition de la BD TOPAGE durant les 3 ans de sa production est le sujet le plus sensible soulevé en réunion. L'ordre de production de 140 bassins versants en France en fait partie.

Pour éviter la création continue de productions parallèles pouvant devenir autant d'obstacles à l'harmonisation nationale par la suite, il est demandé une programmation par grands bassins avec un accompagnement d'information aux gestionnaires de territoires concernant la date de mise à disposition des données.

Il est rappelé qu'un guichet sera créé par l'IGN en 2017, sur la thématique hydrographie, au niveau de la plateforme collaborative du RGE. Les données y figureront au fur et à mesure de leur production dans la BD Uni interne à l'IGN, dans un modèle « transitoire », mais qui permettra cependant de gérer l'arborescence en réseaux hydrographiques. Les données seront donc accessibles à tous les internautes qui pourront faire remonter leurs remarques, et pour une liste d'organismes compétents, ayant les droits ad hoc, des modifications seront opérables (à partir de 2018).

Le MEEM rappelle que c'est la mise à disposition rapide d'une information orientée « environnement » qui a motivé le financement de la BD TOPAGE. Cette donnée orientée « environnement » relève d'une cible qui a un besoin « moins sophistiqué » des données (règlementaire distinction fossé / cours d'eau...), donc prioritaire, contrairement aux besoins très spécialisés des agences de l'eau et de l'AFB, ex-ONEMA.

Demande de la commission « données » du CNIG :

La commission « données » demande donc d'anticiper la livraison d'une BD TOPAGE complète dans 3 ans et pour cela :

- De planifier le plus rapidement possible la progression géographique de la production par secteurs,
- De mettre à disposition les données dès qu'elles seront disponibles, dans une modélisation aboutie pour ce qui concerne l' « environnement » (sinon, de créer des matrices permettant le passage entre les modélisations anciennes et nouvelles),
- De considérer l'ajout des données spécialisées et la structuration attendue par les experts de l'ONEMA et des agences de l'eau comme n'étant pas un obstacle à la mise à disposition des données,
- D'utiliser au plus vite les résultats du GT GIMEL du CNIG pour disposer d'une définition géométrique de référence du trait de côte et de la limite de salure des eaux dans les estuaires.

Remarques :

La BD TOPAGE ne sera pas un référentiel réglementaire, mais elle va permettre de créer des limites réglementaires. Il est prévu d'étudier la production d'une couche allégée dérivée de la BD TOPAGE, pour répondre aux besoins de planification à l'échelle régionale ou nationale.

L'IGN produira à terme, pour le RGE, une thématique hydrographique dérivée de la BD TOPAGE (prévue dans la BD Uni v2, base interne de l'IGN) et conservant la modélisation « réseaux hydrographiques».

Le processus de mise à disposition des données hydrographiques dans le cadre de la Directive INSPIRE n'a pas encore été organisé entre l'IGN et l'AFB néanmoins le principe appliqué dans le cadre du système d'information sur l'eau est que la compatibilité Inspire soit assurée par le Sandre, diffuseur des référentiels du SIE. Si INSPIRE s'impose pour toute nouvelle production dès l'origine, et s'il est rappelé que les spécifications des thèmes de l'annexe III sont actuellement en discussion au niveau européen, les modèles de l'annexe 1 peuvent être mis en œuvre de façon extrêmement variées et, au besoin, sous la forme d'une simple matrice de transformation incluse dans les spécifications. Il conviendra d'analyser les contraintes liées à la directive cadre sur l'eau pesant sur la BD TOPAGE pour évaluer le format final d'échange le mieux adapté.

3) Nouveaux mandats de certains groupes de travail de la commission Données

Par Nathalie Marthe-Bismuth

Pour plus de détails, voir :

<http://cnig.gouv.fr/wp-content/uploads/2017/01/20170112-Mandats-des-GT.pdf>

GIMeL :

Pour plus de détails, voir :

http://cnig.gouv.fr/wp-content/uploads/2016/11/2016_11_17_Mandat_GIMeL_sign%C3%A9.pdf

Le mandat a été signé par 7 personnalités :

- Dominique CAILLAUD, président de la commission donnée du CNIG,

- Laurence MONNOYER-SMITH, commissaire générale au développement durable,
- Catherine CHABAUD, déléguée à la Mer et au Littoral,
- Marc MORTUREUX, directeur général de la prévention des risques,
- Paul DELDUC, directeur de l'aménagement du logement et de la nature,
- Frédéric GUEDAR DELAHAYE, directeur des pêches maritimes et de l'aquaculture,
- François POUPARD, directeur général des infrastructures des transports et de la mer.

En effet, un de ses objectifs est de produire un socle de données de référence très attendu par de nombreux acteurs ayant à gérer des données liées à l'environnement marin.

OCSGE :

Pour plus de détails, voir :

http://cnig.gouv.fr/wp-content/uploads/2017/01/2017_01_12_Mandat_GT_OCSGE_CNIG_Sign%C3%A9.pdf

Signature en séance du nouveau mandat après approbation lors du dernier GT, basé sur 3 axes :

- La mise à niveau du standard en tenant compte des spécificités historiques locales,
- Les millésimes et les paramètres de mises à jour,
- Le rapport aux indicateurs nationaux et aux nouveaux contextes légaux.

DDU :

Pour plus de détails, voir :

http://cnig.gouv.fr/wp-content/uploads/2017/01/2017_01_12_Mandat_GT_DDU_CNIG_Sign%C3%A9.pdf

Signature en séance du nouveau mandat dont la rédaction a été motivée par un double changement de contexte. D'une part la mise service du GEOPORTAIL de l'Urbanisme et par ailleurs la volonté de suivre la dynamique de création de services, à partir des données de ce GPU. Dans l'adaptation des standards, le code de l'urbanisme est prépondérant.